

# Guide des archives communales de LA FOLATIERE

## Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)<sup>1</sup>, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

## Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

## Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

## Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur [archives.isere.fr](http://archives.isere.fr)).

## Carte d'identité administrative

Arrondissement : La Tour-du-Pin

Canton jusqu'en 2014 : le Pont-de-Beauvoisin

Canton depuis 2015 : /

Avant 1790, la Folatière et Saint-Jean-d'Avelanne étaient deux « écarts » d'une même communauté : celle des Forestiers du Pont. Mais chacun de ces écarts était en réalité indépendant l'un de l'autre : ils avaient chacun un rôle d'imposition particulier et tenaient leurs propres assemblées d'habitants (même si celles-ci étaient inscrites sur un même registre cf. 4 E 252/1).

En février 1790, actant l'indépendance déjà réelle de ces écarts, la Folatière et Saint-Jean-d'Avelanne furent érigées en communes indépendantes.

Le 26 novembre 1963, la commune de la Folatière fut réunie à celle du Pont-de-Beauvoisin.

## Historique de la conservation des archives de la commune

Peu de documents ont été conservés : quelques archives du XVIIIe siècle et de la Révolution (en dépôt), des bribes pour les siècles suivants (en mairie).

---

<sup>1</sup> Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

## Archives de la commune conservées en mairie de Pont-de-Beauvoisin

1. Classées : NON

2. Documents principaux :

Délibérations.	1838-1930
État civil.	1793-1963
Plan cadastral.	1838
Bureau de bienfaisance : délibérations.	1887-1963

## Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui

Cote : 4 E 606

Répertoire par P. Pouradier-Duteil, stagiaire, 2006, 9 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage classé : 0,40 mètres linéaires

2. Documents principaux :

Parcelles <sup>2</sup> .	1663-1777
Délibérations (1790-an IV, an VIII-1816).	1790-1816

## Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

4E241/114	Garde nationale.- Troubles à Lyon de novembre 1831 : état nominatif des hommes d'Aoste, Chimilin, Corbelin, Granieu et Romagnieu qui se sont déplacés à Lyon, état des dépenses occasionnées.	1831-1832
4E241/115	Justice de paix du canton du Pont-de-Beauvoisin.- Elections du juge de paix et de son suppléant : liste des votants des communes du canton <sup>3</sup> .	1808
4E241/117-119	Assemblée cantonale <sup>4</sup> pour l'élection du collège départemental et d'arrondissement et du juge de paix.	1808-1813
4E607	Archives communales déposées du Pont-de-Beauvoisin.	
L/VRAC/38-40	Archives de la municipalité de canton de Saint-Jean-d'Avelanne.	[an IV-an VIII] <sup>5</sup>

<sup>2</sup> Non communicables en raison de leur mauvais état.

<sup>3</sup> Il s'agit des Abrets, Aoste, la Bâtie-Montgascon, Corbelin, la Folatière, Granieu, Pont-de-Beauvoisin, Pressins, Romagnieu, Saint-Albin et Saint-Martin-de-Vaulserre.

<sup>4</sup> Il s'agit des Abrets, Aoste, la Bâtie-Montgascon, Corbelin, la Folatière, Granieu, Pont-de-Beauvoisin, Pressins, Romagnieu, Saint-Albin et Saint-Martin-de-Vaulserre.

<sup>5</sup> La municipalité de canton de Saint-Jean-d'Avelanne administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Jean-d'Avelanne, La Folatière, Pressins, Saint-Albin[-de-Vaulserre], Saint-Bueil, Saint-Martin[-de-Vaulserre] et Voissant.